

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de LE PRADET (Var), 1029 Chemin de la Foux, Résidence LE SAINT AVY , Cadastré Section AA N° 55 les lots de Copropriété :

N° 11 soit UN APPARTEMENT situé au 2^{ème} étage à droite de l'entrée d'une superficie de 61,25 m2

N° 23 soit UN CELLIER GARAGE portant le N° 11

MISE A PRIX

SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS..... 76 000,00 Euros

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Huissiers de Justice Associés à TOULON le LUNDI 25 MARS 2024 de 09 H 30 à 10 H 30

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI ONZE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE A QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

LE CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), Société Anonyme, au capital de 124 821 703 € dont le siège social est 26/28 Rue de Madrid, 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 379 502 644, (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE Société Anonyme au capital de 78 775 064,00 € dont le siège social est 31 rue de la République à MARSEILLE (13002), inscrite au RCS de MARSEILLE sous le N° SIREN 391.654.399, par suite de la fusion absorption intervenue approuvée par le Conseil d'Administration du CIFD le 14 octobre 2015 et par le Conseil d'Administration du CIF MED le 16 octobre 2015. La régularité de la fusion a donné lieu à l'établissement d'une déclaration de régularité et de conformité datée du 1^{er} décembre 2015 et enregistrée le 2 Décembre 2015), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice demeurant en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de LE PRADET (Var), 1029 Chemin de la Foux, Résidence LE SAINT AVY , Cadastré Section AA N° 55 les lots de Copropriété :

N° 11 soit un APPARTEMENT situé au 2^{ème} étage à droite de l'entrée d'une superficie de 61,25 M2 , il s'agit d'un appartement de type T2 et se compose d'une pièce principale, une cuisine indépendante, une chambre, une salle de bain, un local WC indépendant.

Les menuiseries sont en simple vitrage.

Le chauffage est électrique individuel.

L'eau chaude est produite par un cumulus électrique.

N° 23 soit un CELLIER GARAGE

MODE D'OCCUPATION

Le bien est occupé par le dirigeant de la SCI sans qu'il n'ait été justifié de l'existence d'un bail à l'huissier instrumentaire lors de l'établissement de son constat.

CHARGES ET TAXES

La taxe foncière déclarée est de 1500 €.

Les charges de Copropriété sont de 900 € par an.

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l’Audience du Juge de l’Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI ONZE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de **SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS**

Ci **76 000,00 €**

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s’adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s’adresser au Greffe du Juge de l’Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 21 Juillet 2021 et a été enregistré sous le n° 21/00047(*Greffe ouvert de 9 H à 11 H*).

A TOULON, le 20 Février 2024

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.